



SAINT-LOUIS

Agglomération

Terres d'avenir

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

COSEC de Hégenheim - Fourniture et pose d'une clôture, portails et portillons

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne la fourniture et la pose d'une clôture, de portails/portillons ainsi que de filets pare-ballons pour le site du COSEC de Hégenheim.

L'installation de ces éléments doit permettre de répondre à deux attentes :

- Sécurisation du site
- Possibilité d'accéder librement depuis l'extérieur du site au seul terrain multisports

Il s'agit de marchés à tranches de fournitures avec une partie travaux conclu pour un prix global et forfaitaire.

Lieu(x) d'exécution :

- 68220 HENGENHEIM
- Code NUTS : FRF12

5. Classifications CPV :

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
34928120-5	Clôtures
45342000-6	Pose de clôtures



6. Durée du marché – Délais d'exécution

Le marché prend effet à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la décision d'admission sans réserve des prestations. Cette décision ne met toutefois pas fin à la période de garantie du matériel.

Le délai global d'exécution (livraison et pose) est tiré du planning d'exécution proposé par le titulaire dans son offre. Il est précisé que ces délais sont contractuels, mais que le planning n'est pas figé et pourra faire l'objet de mise(s) à d'un commun accord entre les parties, à la suite de la notification du marché. Dans cette hypothèse, seule la dernière version du planning mis à jour acceptée par les parties et notifiée par écrit au titulaire fait foi.

Il est précisé que la notification du présent marché vaudra démarrage du délai d'exécution de fourniture et de livraison, puis le démarrage du délai de pose sera déclenché par ordre de service émis par le maître d'ouvrage

Compte-tenu des contraintes de l'établissement scolaire (collège) et de l'ouverture du COSEC de Hégenheim, **les prestations devront avoir lieu durant les vacances scolaires d'été.**

Le titulaire s'engage à pouvoir livrer, poser et mettre en service le matériel de la tranche ferme **avant le 15/08/2025.**

7. Conditions de la consultation :

- La visite de site est obligatoire.
- Durée de validité des offres : 3 mois.
- Prestation divisée en lots : Non.
- Il est prévu une décomposition en tranches de la manière suivante :
 - Tranche ferme** : Travaux de création et de rénovation de la clôture attenante au bâtiment COSEC et au terrain multisports.
 - Tranche optionnelle n°01** : Travaux de rénovation de la clôture attenante à la piste d'athlétisme. Le pouvoir adjudicateur est seul responsable de la décision d'affermir, ou non, la tranche optionnelle. Il notifiera sa décision au titulaire par ordre de service dans un délai qui ne pourra dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
 - Il n'est prévu aucune indemnité d'attente pour la notification de la tranche optionnelle, ni aucune indemnité de dédit en cas de non-affermissement de la tranche.
- Les variantes sont exigées : Non
- Options au sens du droit européen :
 - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique. Les conditions d'exécution de ce(s) nouveau(x) marché(s) seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ce(s) nouveau(x) marché(s) pourra(ont) être conclu(s) ne peut(vent) dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
 - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération et participation de la commune d'Hégenheim à hauteur de la part communale



- Délai global de paiement : 30 jours.
- Les prix du marché sont actualisables.
- Cautionnement et garanties exigées : Aucune garantie ou cautionnement exigé.
- Une avance pourra être accordée dans les conditions prévues dans le CCAP (article 7).

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - o La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
 - o La liste de 3 prestations similaires effectués au cours des trois dernières années assorties d'attestations de bonne exécution. Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution et précisent si ces derniers ont été menés régulièrement à bonne fin ;
 - o Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur technique de l'offre	40 %

10. Autres informations :

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Le détail de la notation attribuée au titre du critère " Valeur technique de l'offre ", du critère de " Prix des prestations" est indiqué dans le règlement de consultation.

Pour connaître les modalités d'obtention du DCE, de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires, ainsi que les voies de recours, se référer au règlement de la consultation.

11. Date limite de réception des offres :

Lundi 07 avril 2025 à 12h00

12. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Vendredi 07 mars 2025

